

Probleme avec rédit voiture

Par marjo75, le 27/04/2008 à 20:29

bonjour,

lorsque mes parents étaient encore ensemble, ils ont pris en crédit 1 voiture chacun, mais ces 2 voitures au nom de mon père. après leur divorce, chacun à continué à payer son crédit mais les 2 voitures sont restées au nom de mon père. mon père ayant eu de nombreuses difficultés financière, a fait un dossier de surrendettement qui lui a permis de stopper le paiement du crédit de sa voiture. ma mère quant à elle a continué à payer la sienne sans faire de changement de nom. gagnée elle aussi, elle ne peut plus aujourd'hui payer ses traites. cette voiture est par ailleurs "intégrée" dans le dossier de surendettement de mon père. aujourd'hui, l'organisme de crédit menace ma mère de saisir la voiture si elle ne paye pas l'intégralité de la somme restante, qui est bien entendu largement au dessus de ce qu'elle peut payer aujourd'hui. ma question est donc la suivante : ont-ils le droit de la menacer alors que la voiture est au nom de mon père ? est ce qu'elle est en danger à cause du fait qu'elle a payer le crédit elle-même ?

d'avance merci à les personnes ou aux personnes qui pourraient m'éclairer sur cette question ce qui me permettrait de rassurer ma mère. en effet, si on lui saisi sa voiture, elle ne peut plus aller travailler... et là,ce serait la catastrophe totale.